

**RAPPORT À PROPOS DE  
LA PASTORALE UNIVERSITAIRE  
ET DES HAUTES ÉCOLES EN BELGIQUE  
SUIVIE DE QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR  
LA PASTORALE ÉTUDIANTE AUSSI BIEN  
DES ÉTUDIANTS BELGES QUE NON-BELGES.**

(Ces derniers forment **13,35%** de la population estudiantine)

**DONNÉES STATISTIQUES 2004<sup>1</sup>:**

**INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES FRANCOPHONES :**      **BELGES**      **NON B.**

Fac. Universitaires : Sciences Agronomiques de Gembloux (FUSAG)	729.....	273
Faculté Polytechnique de Mons (FPM)	814.....	247
Fac. Universitaires Catholiques de Mons (FUCAM)	1.117.....	91
Fac Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur (FUNDP)	3.700.....	435
Fac. Universitaires Saint-Louis à Bruxelles (FUSL)	1.396.....	291
Fondation Universitaire Luxembourgeoise (FUL)	21.....	104
Université Catholique de Louvain (UCL)	17.882.....	3.156
Université Libre de Bruxelles (ULB)	15.194.....	5.002
Université de Liège (ULG)	11.399.....	2.771
Université de Mons-Hainaut (UMH)	2.037.....	279

**UNIVERSITÉS NÉERLANDOPHONES**

Katholieke Universiteit Brussel (KUBrussel).....	559.....	54
Katholieke Universiteit Leuven (KULeuven) .....	25.990.....	2.710
Limburgs Universitair Centrum (LUC) .....	1.635.....	160
Transnationale Universiteit Limburg (TUL) .....	623.....	199
Universiteit Antwerpen (UA) .....	8.761.....	818
Universiteit Gent (UGent) .....	24.793.....	1.340
Vrije Universiteit Brussel (VUB).....	8.687.....	1.387
<b><u>TOTAL:</u></b> .....	<b>125.337.....</b>	<b>19.317</b>

**INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES BILINGUES**

Ecole Royale Militaire/Koninklijke Militaire School, Faculté Universitaire de Théologie  
Protestante/Universitaire Protestantse Theologische. faculteit

**CONCLUSIONS DE CES STATISTIQUES :**

1. **Le nombre d'étudiants universitaires croît d'année en année:**  
Ils étaient 124.370 en 1994-1995. Il sont en 2003-04 **144.654**
2. **Le nombre d'étudiants internationaux a repris également:**

<sup>1</sup> Statistiques 2004 réalisées par les Services de la « Fondation Universitaire »

Ils étaient 17.405 (1994-95), ils sont montés à 18.296 (1995-96). Leur nombre a diminué de 1996 à 2002. En 2003-04 ce nombre est remonté à **18.554** pour atteindre un maximum de **19.317** pour l'année académique 2004-05, **c'est-à-dire 13,35 % !**

3. En ce qui en est des Belges, selon « les inscriptions principales par domaine d'étude », qu'ils soient néerlandophones ou francophones, se sont **les femmes qui sont devenues nettement majoritaires.**

➤ <b>Non belges :</b> néerlandophones	Hommes :.....3.497	Femmes :.....2.880
➤ <b>Belges :</b> néerlandophones	Hommes :.....30.235	Femmes :.....36.076
➤ <b>Belges :</b> francophones	Hommes :.....14.150	Femmes :.....27.417
➤ <b>Non belges:</b> francophones	Hommes :.....6.360	Femmes :.....5.817

4. **Il est frappant de voir qu'en région francophone la proportion des étudiants étrangers est beaucoup plus élevée qu'en Flandre.** Cette proportion est, en effet, de 22,66% pour les Institutions Universitaires francophones contre 8,77% pour les Universités néerlandophones. Peut-on conclure que moins il y a d'étudiants belges, plus on s'ouvre à l'étranger, pour faire nombre probablement, ou serait-ce tout simplement parce que d'un côté l'enseignement est prodigué en langue française et de l'autre soit en Néerlandais, soit en Anglais ?

5. **Ce qui en est des étudiants non belges (étudiants internationaux), les statistiques pour les universités belges donnent les chiffres suivants par continents : 2.364 étudiants viennent d'Asie, 10.490 d'autres pays européens, 937 d'Amérique (dont 167 des EU), 4.507 d'Afrique, 38 d'Océanie et 6 étudiants sont apatrides.**

### **TRAVAIL PASTORAL AUPRÈS DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX**

Une brochure hors série **LE MONDE** sous le titre de « **BILAN DU MONDE 2006** » introduit son commentaire sur la Belgique par le mot « **DÉSORDRE** ». L'auteur de l'article précise sa pensée comme suit: « une belle façade, un intérieur en désordre : telle est l'image qu'offrait la Belgique en 2005... Les différentes communautés du pays continuent de s'interroger sur leur désir de cohabitation ». On entend dire également que la Belgique a un côté « surréaliste » !

Ceci vaudrait-il également, mutatis mutandis, pour la pastorale étudiante dans les universités et les hautes écoles en Belgique ? A vous de juger !

- **Au niveau de la Conférence épiscopale**, le Site Internet « Eglise Catholique on-line » parle du Cardinal G. Danneels en tant que Grand Chancelier de l'Université Catholique de Louvain (je suppose qu'il s'agit aussi bien de Leuven que de Louvain-la-Neuve) et de Mgr. Luc Van Looy comme référant pour la pastorale des étudiants étrangers.
- **Au niveau de la pastorale universitaire de terrain**, une certaine organisation centrale semble n'exister que du côté de la Pastorale pour les étudiants internationaux, notamment ce qui a pu être maintenu depuis la suppression du Vicariat pour les étudiants étranger en 1999. Voir l'ancien Site Internet que l'on peut encore retrouver à l'adresse : <http://www.catho.be/ftp/confep/vicet/vicet.html>
- **En ce qui est de la pastorale étudiante donc, chaque Centre Universitaire doit être étudié à part. Et parmi ces Centres il faut évidemment distinguer d'une part les Institutions chrétiennes, de celles, d'autre part, qui dépendent de l'état ou celles qui**

**militent pour la « libre pensée », à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et à la Vrije Universiteit Brussel (VUB) !**

➤ **Les piliers chrétiens en cette matière** sont évidemment d'abord les Universités Catholiques de Leuven (flamande) et de Louvain-la-Neuve/ Louvain-en-Woluwe (francophones). Puis du côté francophone : les Facultés universitaires Notre Dame de la Paix à Namur (FUNDP), les Facultés universitaires à Mons (FUCAM) et celles de Saint-Louis à Bruxelles (FUSL). Et du côté Flamand outre la KUL précitée, il y a encore à Bruxelles la « Katholieke Universiteit Brussel » (KUBrussel).

- **Les deux Universités Catholiques de Louvain**, tant la KUL (flamande) que l'UCL (Francophone) sont des modèles de bonne organisation de la pastorale universitaire autant pour les étudiants belges que pour les étudiants internationaux. Les centres pastoraux universitaires de la KUL et de Louvain-en-Woluwe sont érigés en de véritables PAROISSES ETUDIANTES PERSONNELLES, selon les normes du Droit Canon (518). La paroisse étudiante de Louvain-la-Neuve (Ottignies) est aussi bien territoriale pour ce qui en est des personnes qui vivent sur le site de la paroisse géographique que paroisse personnelle pour les étudiants de LLN. Ces paroisses étudiantes ont des aumôniers jeunes, dynamiques et bien formés et ils se font aider, là où c'est nécessaire, pour l'animation de groupes d'étudiants internationaux, par des prêtres étudiants non-belges.

Voir les Sites Internet :

Katholieke Universiteit Leuven (KUL) : <http://www.kuleuven.be/up/studentenparochie>

Université Catholique de Louvain (UCL) : <http://www.uclouvain.be>

La paroisse étudiante de l'UCL anime également un projet missionnaire du nom de « Mission Louvain-la-Neuve », Av. Hennebel, 30, 1348 Ottignies Louvain-la-Neuve

Voir spécialement : [www.catho.be/ftp/paroisses/bw/AssLo2642/flash/StFrancois.html](http://www.catho.be/ftp/paroisses/bw/AssLo2642/flash/StFrancois.html)

Univ Catholique de Louvain en Woluwe : <http://www.uclouvain.be/viespirituelle-bxl>

- **Campus universitaire de Kortrijk, dépendante de la KUL :**

Site Internet : [www.kulak.ac.be/nl/Studenten/Studentenparochie](http://www.kulak.ac.be/nl/Studenten/Studentenparochie)

- **Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix à Namur :**

Site Internet : [www.fundp.ac.be/universite/interfacultaire/cru/](http://www.fundp.ac.be/universite/interfacultaire/cru/)

- **Faculté Universitaire Catholique de Mons :**

Site Internet : [www.protestanet.be/sp/article243.html](http://www.protestanet.be/sp/article243.html)

- **Pour la Pastorale universitaire à Bruxelles**, le Vicariat de Bruxelles a créé récemment un Centre d'accueil de langue flamande pour les étudiants des hautes écoles et des universités à Bruxelles

Site : [www.studentenpastoraalbrussel.be/NL/indexNL.htm](http://www.studentenpastoraalbrussel.be/NL/indexNL.htm)

➤ **Les Universités de Gand et de Liège sont des non confessionnelles. En tant que telles, elles se veulent totalement neutres au plan religieux.**

- **Pour ce qui en est de Liège, la Pastorale Universitaire et celle du Supérieur a repris un nouvel élan avec une nouvelle équipe**

Voir le Site Internet : [www.laplus.be/](http://www.laplus.be/)

Pour l'accueil des étudiants étrangers : [www.liegeonline.be/fr/entr/fie.html](http://www.liegeonline.be/fr/entr/fie.html)

- **Pour ce qui en est de la pastorale des étudiants étrangers à Gand:**

C'était dans les années 1975 que Mgr Albert Descamps, Recteur de l'Université de Louvain et Évêque responsable du tout nouveau Vicariat pour les étudiants étrangers demandait à l'évêque de Gand (Gent), Mgr L. Van Peteghem, de charger un des secrétaires de l'évêché de mettre sur pied à Gand, en plus de son travail à l'évêché, un Centre d'accueil pour les étudiants étrangers de l'Université de Gand. Ce fut le point de départ de toute l'activité pastorale en ce secteur, notamment :

1. 22.10.1976 : achat d'une première petite maison comme Centre de premier accueil ;
2. 20.10.1981 : reconnaissance par le ministère de la coopération d'une résidence (home) pour étudiants des pays en développement sous le nom de « Ontmoeting Buitenlandse Studenten Gent » (OBSG) ;
3. 01.01.1998 : reconnaissance par le ministre de la coopération d'une salle pour des échanges interculturels, sous le nom de « Club Van Eyck » (CVE) ;
4. Une convention de coopération fut signée entre CVE et le groupe d'étudiants reconnu par l'université de Gand sous le nom de « Students Welcome Club » (SWC) pour une location bon marché de la salle « Académie Van Eyck »
5. Et finalement le 22.10.2006 au cours du jubilé de 30 ans de l'achat de la première maison pour le Centre d'accueil des étudiants étrangers « OBSG », inauguration d'un 'Kot à projet' qui fera fonction d'aumônerie et d'oratoire pour les étudiants du "Students Welcome Club".

.Sites Internet : <http://student.ugent.be/swc/>  
[www.users.skynet.be/sky73835/obsg](http://www.users.skynet.be/sky73835/obsg)  
[www.users.skynet.be/sky73835/vaneyck/start.html](http://www.users.skynet.be/sky73835/vaneyck/start.html)

- **Pour ce qui en est de la pastorale universitaire en général et celle dans les Hautes Ecoles (le Supérieur) liées à l'évêché de Gand :**

Voir surtout [student.ugent.be/gps](http://student.ugent.be/gps)

Agalement: "Dienst jeugdpastoraal Bisdom Gent" : <http://www.ijd.be/gent/>

- **L'université d'Anvers (Antwerpen) a un statut juridique tout à fait particulier et même unique en ce genre, qui se situe à mi-chemin entre une Université non confessionnelle et une Université d'inspiration Chrétienne. La pastorale étudiante y est également 'sui generis' : Voir Site Internet : <http://www.ua.ac.be>  
<http://www.kulak.ac.be/nl/Studenten/Studentenparochie/studentenpas>  
[http://www.ua.ac.be/main.aspx?c=\\*PASDIENST&n=15591](http://www.ua.ac.be/main.aspx?c=*PASDIENST&n=15591)**

- **Nous ne pouvons pas ne pas mentionner in fine un « INSTITUT INTERNATIONAL DE CATÉCHÈSE »** fondé par la Compagnie de Jésus en 1935 sous le nom de « **CENTRE LUMEN VITAE** ». Il s'agit d'une école supérieure de catéchèse pour la formation de catéchistes de paroisse, de professeurs de religion et/ou d'animateurs pastoraux.

Voir Site Internet : [www.catho.be/ftp/lumen/index](http://www.catho.be/ftp/lumen/index)

**ÉVOLUTION DU VICARIAT BELGE POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS VERS  
 « L'AUMONERIE NATIONALE POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ».**

Après la disparition du Vicariat en 1999, la viabilité de l'Aumônerie et son rayonnement apostolique n'étant plus assurés, deux décisions essentielles furent prises.

**1. Au plan Belge**, d'une part, il fut décidé de réaliser une véritable fusion entre deux associations existantes, notamment l'ASBL « **Aumônerie Nationale des étudiants étrangers** » et d'autre par la « **Fédération Nationale des Centres d'Accueil pour étudiants étrangers** » (FENACA). L'« AUMONERIE » procédant ainsi à sa mise en liquidation en faveur de l'ASBL « FENACA », cette dernière acceptait d'enrichir son but social de deux nouveaux articles qui y ajoutent les objectifs qui étaient ceux de l'ex-Aumônerie.

En effet, au Titre II des statuts de la FENACA les Articles 3 et 4 ont été modifiés de la façon suivante:

*Art. 3. L'association a pour but de coordonner et de soutenir les efforts réalisés par les différents Centres (Maisons ou Clubs) pour étudiants étrangers d'inspiration chrétienne en Belgique.*

*Art. 4. Activités concrètes :*

1. *Organiser régulièrement des réunions entre les membres de l'association, comprises comme 'lieux de partage' des expériences réciproques pour mieux se connaître et s'entraider ;*
2. *Promouvoir la solidarité entre les maisons et les clubs en se communiquant les uns aux autres les initiatives prises localement par chacun et en y invitant les autres membres ;*
3. *Dans l'optique de l'inspiration chrétienne des Centres de la FENACA, promouvoir qu'il y ait dans ces CENTRES non seulement un local à la disposition d'un(e) assistant(e) social(e) mais aussi un lieu de prière et de recueillement, soit au Centre même soit à proximité, avec une personne responsable du travail pastoral auprès des étudiants étrangers, agréé par celui qui a la charge de la pastorale au plan paroissial ;*
4. *Soutenir et coordonner les efforts réalisés par les différents Centres d'inspiration chrétiennes pour :*
  - *Mettre à la disposition des étudiants des pays en voie de développement des maisons et des clubs d'accueil ;*
  - *Veiller à y promouvoir tout ce qui a trait à l'aide sociale, philosophique et religieuse pour les étudiants des pays en voie de développement, en favorisant l'ouverture les uns aux autres, les rencontres, les contacts, le dialogue et l'entente entre les personnes, les cultures et les peuples ;*
5. *Représenter et défendre les membres de la FENACA à tous les niveaux ;*
6. *Prévoir un représentant de la FENACA au sein l'ASBL « Service of European Churches for International Students » « SECIS » ;*
7. *Améliorer le statut des étudiants et stagiaires internationaux en privilégiant toujours leur retour au pays d'origine pour y devenir des acteurs et décideurs de développement.*

## LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES D'ACCUEIL

**Antwerpen** : “Internationaal Tehuis voor buitenlandse studenten”, Molenstraat 56, 2018 (tel. 03/238 60 22)

**Bruxelles – Brussel**: « Entraide éducative et sociale », rue de la Source 111, 1060 (tel. 02/537 47 97) ; place Loix 20, 1060 (tel. 02/534 95 52)

« Maison Africaine », rue d'Alsace-Lorraine 33, 1050 (tel. 02/513 75 92)

**Charleroi** : « CACEAC », rue Léon Bernus 7 (tel./fax 071/31 31 86)

**Gent** : “Ontmoeting Buitenlandse Studenten Gent”, Kortrijksesteeweg 500, 9000 (tel./fax 09/220 89 58)

“Club Van Eyck”, Kortrijksesteeweg 532, 9000 (tel./fax 09/245 59 95)

**Leuven ?**

**Louvain-la-Neuve** : « Carrefour », rue Verte Voie 44, 1348 (tel. 010/45 23 33)

« Centre Placet », place de l'Hocaille 1, 1348 (tel. 010/47 45 45)

« Collectif des Femmes », rue des Sports 19, 1348

**Liège ?**

**Mons** : « Maison Internationale », rue d'Havré 97 (tel. 065/35 46 55)

**Namur** : « Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix à Namur » (FUNDP), rue de Bruxelles, 61, 5000 (tel. 081/72 40 09)

**Tournai** : « Maison Internationale », quai des Salines 11 (tel. 069/21 01 60)

## AU PLAN INTERNATIONAL

**S**ous l'impulsion du 'Premier Congrès International sur la Pastorale des étudiants étrangers' du 17-19 septembre 1996 à Rome, il fut décidé de s'engager à fond dans la création d'une Association Internationale qui porterait le nom de " Service des Églises européennes pour les Étudiants Internationaux"<sup>2</sup> (SECIS).

### LA REVUE TRIMESTRIELLE : « AUGUSTINUS »

**A** l'origine, de porte parole du « VICARIAT DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS » en Belgique et de la fédération qu'elle avait créée des Résidences estudiantines, sous le nom de « FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES D'ACCUEIL » (FENACA), la revue est devenue au cours des temps le magazine du " **SERVICE DES ÉGLISES EUROPÉENNES POUR ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX** » (SECIS).

## À PROPOS DU « SERVICE DES ÉGLISES EUROPÉENNES POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX »

<sup>2</sup> "Service des Églises européennes pour les étudiants internationaux"

**Le but social du SECIS** est circonscrit à l'article 3 de ses statuts, à savoir: « promouvoir et soutenir dans les pays européens les activités d'aumônerie, d'institution de bourses, d'accueil, de formation, d'accompagnement et d'aide au retour des étudiants et chercheurs internationaux dans l'esprit des enseignements sociaux de l'Eglise Catholique, en aidant donc particulièrement ceux qui sont les plus engagés dans des projets de développement. Pour ce faire l'association se propose » :

*d'organiser au moins **une fois par an une réunion** sur des thèmes d'intérêt commun ;  
**d'échanger des informations** concernant la situation des étudiants internationaux dans les différents pays et les diverses activités menées par les membres ;  
 de constituer une **documentation et d'éditer un bulletin à ce sujet** ;  
 de **représenter** ses membres auprès des organismes internationaux afin d'y présenter les options prises par l'Eglise, principalement en ce qui concerne les étudiants venant des pays en développement ;  
 de présenter ces **questions auprès des organismes d'Eglise** ;  
 de **coordonner les activités de l'Eglise** dans le secteur international des universités ;  
 de **collaborer** avec les autres organismes internationaux ;  
 de **promouvoir des projets communs**, surtout au niveau pastoral, dans un esprit de dialogue interreligieux et de rencontre interculturelle. Ces projets peuvent également concerner la **réintégration des étudiants dans leur pays d'origine** après l'achèvement de leurs études. »*

**PAYS EUROPÉENS MEMBRES DU SECIS, AYANT PARTICIPÉ À LA  
 RÉUNION DE FRIBOURG 2006.**

1. **Belgium:** "FENACA"
2. **France:** (excusé)
3. **Germany:** "KAAD"
4. **Italy:** "UCSEF"
5. **Poland:** "Jean-Paul II Foundation in Lublin" (excusé)
6. **Spain:** "Pastoral Universitaria"
7. **Switzerland:** "Justuswerk"
8. **The Netherlands:** "Stichting Internationale Studenten"
9. **United Kingdom:** "Universitary Chaplaincies England and Wales"
10. Présence un délégué du Conseil Pontifical des Migrants en tant qu'observateur.
11. **Austria:** "A.A.I."

**SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS AUX ACTIVITÉS DU SECIS,  
 CONSULTEZ NOTRE SITE: [www.secis.be](http://www.secis.be) ET CONTACTEZ NOUS!**

## CONCLUSIONS DU RAPPORT SUR LA PASTORALE ÉTUDIANTE

1. Toutes les statistiques le démontrent: le nombre d'étudiants internationaux dans les universités et les hautes écoles des pays occidentaux, tant ceux qui viennent des pays en développement que ceux qui sont issus des pays industrialisés, croît d'année en année. Il est dès lors très important que les Chrétiens en général et l'Eglise en particulier et à tous les niveaux de la hiérarchie veillent à offrir à ces jeunes intellectuels des services de pastorale où ils puissent se retrouver, former une communauté et approfondir leur identité chrétienne dans la foi et la prière. Pour ce faire il faut veiller qu'il y ait dans les centres universitaires et les hautes écoles une aumônerie ou une véritable paroisse universitaire et des personnes aptes à les animer. Ces aumôneries ou ces paroisses comporteront dans le meilleur des cas deux sections complémentaires: l'une pour les étudiants locaux, l'autre pour les étudiants étrangers.

2. Les statistiques démontrent également que les étudiants internationaux sont d'année en année plus nombreux. Pour la Belgique, par exemple, ils approchent les 13% !

Il y a, bien sûr, plusieurs types d'étudiants étrangers<sup>3</sup>. Par exemple :

- Des étudiants qui choisissent en toute liberté de poursuivre des études à l'étranger, car ils en ont les moyens financiers. Ils viennent d'ailleurs souvent de pays qui partagent la même culture<sup>4</sup>
- Des étudiants qui ont été invités par l'un ou l'autre organisme, donateur de bourses ou d'aides financières<sup>5</sup>.
- Des étudiants qui viennent des pays en développement pour achever une formation spécifique dans le but de s'engager au plus tôt en tant qu'acteurs et décideurs de développement dans leur pays d'origine
- Des étudiants qui viennent étudier à l'étranger avec des ressources familiales aléatoires, mais disposés à y suppléer si nécessaire par des jobs étudiants.
- Des étudiants de pays européens ou des étudiants venus des pays de l'Est qui peuvent poursuivre une partie de leurs études à l'étranger grâce à des bourses ERASMUS, TEMPUS ou autres.
- Des étudiants réfugiés, des « migrants économiques » ou des « étudiants éternels », qui vivent parfois en tant que « sans papiers » dans l'illégalité et donc l'insécurité.

3. A propos des étudiants internationaux qui viennent des pays en développement, nous devons garder en mémoire le message crucial du Saint Père Jean-Paul II à la fin du « Premier Congrès International pour la Pastorale des étudiants étrangers » le 16 septembre 1996 : « *Les étudiants des pays en voie de développement qui se sont perfectionnés à l'étranger peuvent offrir, grâce à leur préparation professionnelle, l'impulsion nécessaire pour sortir leur pays du sous-développement. Investir dans leur formation est, par conséquent, une des formes de coopération à privilégier.*

*Il est important que les étudiants eux-mêmes soient conscients des responsabilités qu'ils ont envers leur patrie. Une des clés de son développement est entre leurs mains : qu'ils ne se soustraient pas à*

<sup>3</sup> La mobilité dans le secteur universitaire s'étend aussi à celle des professeurs. Là aussi on peut retrouver les mêmes catégories susmentionnées.

<sup>4</sup> "Free movers"

<sup>5</sup> "Invited students"

*de telles responsabilités ! Qu'ils ne privent pas leur patrie des compétences qu'ils ont acquises en tant que médecins, ingénieurs, agronomes, experts dans l'un ou l'autre champ de la vie en société.*

*En tant que Chrétiens, ceux-ci ne peuvent pas ne pas sentir l'engagement à faire un choix évangélique pour le service des pauvres, devenant ainsi des pierres vivantes de la Communauté qui les a engendrés à la foi. Dans cette perspective, ceux-ci s'occuperont avec soin de leur propre perfectionnement culturel et de leur formation spirituelle, pour être des agents de paix et des messagers d'un monde plus uni, davantage réconcilié et plus libre.*

**J'exhorte, enfin les agents pastoraux à poursuivre avec détermination leur service dans le milieu particulièrement sensible d'évangélisation et de promotion humaine.** *Je souhaite que des suggestions valables sortent de ce Congrès, de même qu'une impulsion renouvelée à l'engagement international en vue de la promotion de la condition des étudiants étrangers, dont la présence doit être considérée de toute façon comme un facteur positif d'enrichissement humain et culturel ».*

4. Ce message du Saint-Père a vraiment eut l'effet d'encourager et même de galvaniser tous ces agents pastoraux qui étaient engagés dans la Pastorale estudiantine, spécialement ceux et celles qui se dévouaient à la pastorale des étudiants venus de pays pauvres. C'est dans cette foulée que presque 10 ans après le « Premier Congrès International pour la Pastorale des étudiants étrangers », le Conseil Pontifical pour les Migrants a organisé à nouveau, avec la coopération active et enthousiaste cette fois du SECIS qu'il avait encouragé, un « Second Congrès » sur le même thème à Rome, du 17 au 19 septembre 2005.

Les conclusions de ce Congrès sont extrêmement éclairantes non seulement pour faire le point sur la situation de la Pastorale estudiantine en général, mais aussi et plus spécialement pour les orientations à prendre pour l'avenir en matière de Pastorale de ces 13,9% d'étudiants, que l'on classe volontiers sous le nom d'étudiants internationaux.

Voir le Site Internet du Vatican : [www.vatican.va/](http://www.vatican.va/)

5. Parmi les idées majeures que nous pouvons retenir du « Second Congrès International pour la Pastorale des étudiants internationaux », nous devons retenir au moins les suivantes :

- ❖ Il est dès lors urgent de conscientiser les autorités religieuses dans les pays occidentaux de l'importance de nommer des aumôniers et des agents pastoraux dans ce secteur si important de la Pastorale universitaire et de l'enseignement supérieur. Il faut aussi les informer et les former pour qu'ils soient à la hauteur de cette tâche difficile mais passionnante. Ces agents pastoraux peuvent être soit des prêtres, soit des religieux(ses), soit des laïcs. Ils doivent être aptes et formés tant à la pastorale de première évangélisation qu'à celle de l'évangélisation continue. Ils doivent également être initiés et ouverts à l'effort œcuménique et interreligieux prônés par l'Eglise Catholique aujourd'hui.
- ❖ Il est nécessaire que les Conférences épiscopales d'Europe veillent à créer dans tous les lieux où il y a des universités et/ou des Hautes Écoles (écoles supérieures) un réseau d'aumôneries ou de réelles paroisses universitaires, selon les normes du Droit Canon.
- ❖ **Nous voudrions également répercuter ici le vœu insistant émis par le SECIS, que non seulement au plan national dans les différents pays d'Europe mais également au niveau du « Conseil des Conférences Épiscopales Européennes » (CCEE), un évêque puisse être nommé pour soutenir et dynamiser à chaque niveau de l'Eglise cette pastorale si importante pour les étudiants internationaux !**
- ❖ Il serait utile que chaque aumônerie et/ou paroisse universitaire se pose la question à savoir quel **ESPRIT** ou **IDÉAL** elle veut faire rayonner autour d'elle. Ceci tant au plan strictement religieux qu'au plan fraternel entre soi et social vis-à-vis d'autrui.
- ❖ Au plan des infrastructures matérielles nécessaires à obtenir les résultats escomptés, le Congrès a une fois de plus démontré les réalités suivantes :

- La toute première nécessité c'est d'avoir un **Centre de rencontre**, où les étudiants se sentent chez eux et peuvent contacter aisément le préposé à l'aumônerie. Un tel Centre peut aussi bien être un simple local ou « Club étudiant » qu'une résidence avec logements pour étudiants.
- Une Aumônerie ou/et une Paroisse étudiantes catholique se conçoit difficilement sans **oratoire ou chapelle** idoine. A défaut d'un tel lieu adéquat et disponible, il faudra veiller au moins à ce que la paroisse locale accepte de prendre le relais.
- Il est également très utile que l'Aumônerie ou/et la paroisse puisse jouir d'une **salle pour des rencontres de groupes**, des répétitions de chants par la chorale étudiante, pour des conférences et toutes sortes d'échanges culturels entre les étudiants de différents pays, sans oublier la population locale également.
- Quoiqu'il en soit des infrastructures matérielles, **l'Aumônier ou/et Curé universitaire doit veiller à ne pas être submergé par les soucis matériels.**
- **Last but not least**, : l'agent pastoral (prêtre, religieux(se) ou laïc) devrait être un homme de prière, d'écoute, ouvert à l'Esprit et confiant en Dieu; une personne compatissante et prête à servir ceux qui sont dans la peine et la misère; une personne de communication, de communion et de réconciliation ; un(e) animateur enthousiaste, équilibré, joyeux, rayonnant de sagesse, mais aussi fort dans l'épreuve et sachant poursuivre un projet bien ciblé malgré des vents contraires !

**R**eprenons alors in fine les paroles par lesquelles le Saint-Père Benoît XVI terminait son message lors de la clôture de la Journée pour les Universités, qui était jointe à celle des participants au 2<sup>ème</sup> **Congrès pour les étudiants internationaux dans la Basilique Saint-Pierre, le 18 décembre 2005 :**

*« A la lumière des "signes des temps" actuels, une attention particulière doit être enfin portée au phénomène des étudiants étrangers. Grâce également aux "échanges" entre les diverses Universités, en particulier en Europe, leur nombre enregistre une croissance constante, entraînant aussi des problèmes pastoraux, que l'Eglise ne peut négliger. Cela vaut en particulier pour les étudiants provenant des pays en voie de développement, pour lesquels l'expérience universitaire peut constituer une occasion extraordinaire d'enrichissement spirituel ».*



Le Saint Père, dans une interview a dit récemment que l'éducation des jeunes doit avoir **une double dimension** : *"acquiring knowledge, ability, know-how, as they say, and simultaneously the formation of the heart. We have to communicate more than know-how, rather to form human beings capable of reconciliation, who know that we must build and not destroy"* and who have the necessary references to be able to live together in harmony and peace, based on solidarity and fraternal joy. (See: ZE060816, 16/08/06)



**Photo prise à la fin du 2<sup>ème</sup> Congrès pour la pastorale des étudiants internationaux  
Conseil pontifical des migrants et personnes en déplacement**

### **ADDENDUM À PROPOS DES HAUTES ÉCOLES EN Belgique**

Comme l'auteur de ce rapport sur la situation de la Pastorale étudiante, s'occupe principalement de la Pastorale au niveau universitaire, il n'a pas pu trouver suffisamment d'information sur la Pastorale au niveau des Hautes Écoles, nommées également Écoles de niveau supérieur. A preuve du contraire, il suppose que chaque Directeur de ces Hautes Écoles organise le secteur pastoral de l'institution dont il a la charge comme il l'entend selon sa propre conscience.

Sur Internet nous avons dénombré :

- Pour la région flamande : 20 Écoles du niveau supérieur (Hogescholen)  
Voir Site Internet : [www.ond.vlaanderen.be/hogeronderwijs](http://www.ond.vlaanderen.be/hogeronderwijs)
- Pour la région francophone et Bruxelloise : 29 Hautes Écoles en tout, dont 7 dans la région Bruxelloise et 22 en Wallonie.  
Voir Site Internet : [www.enseignement.be/citoyens/annuaires/sup/](http://www.enseignement.be/citoyens/annuaires/sup/)

Ces Hautes Écoles, tant en région néerlandophone que francophone, ont été restructurées récemment afin de s'adapter à une nouvelle loi en Belgique, qui obligeait les écoles existantes à procéder à des fusions pour atteindre un nombre suffisant d'étudiants.

Bruxelles, dddd d janvier yyyy

Chanoine Charles de Hemptinne,  
Aumônier national des étudiants étrangers en Belgique

P.S. Cette étude a été faite à la demande de Mgr Cesare NOSIGLIA, évêque délégué du Conseil des Conférences Épiscopale Européennes pour la pastorale universitaire<sup>6</sup> à l'occasion de la rencontre européenne des délégués nationaux de la Pastorale Universitaire, Rome du 28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2006. Elle a été mise à jour, revue et corrigée à la demande de l'« Ufficio Pastorale Universitaria - Vicariatus Urbis » en janvier 2007.

---

<sup>6</sup> (CCEE)